

Jean-Marie Careil

15/05/24 11:42

Enquête publique - Desserte de Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Bonjour,

Après examen des pièces du dossier et notre entretien de ce jour, et en tant qu'habitant de Ste Gemme, je formule un avis favorable sur ce projet avec néanmoins des réserves.

Avis favorable, la traversée de notre bourg étant tout à fait préjudiciable aux habitants quant aux nuisances de bruit, de pollution et les problèmes de traversée. De plus, cet axe très emprunté par les convois exceptionnels (pas d'infos dans le dossier à ce sujet) est à lui seul une nuisance importante par les ralentissements générés.

Des réserves avant tout sur le choix d'une solution 2 fois 2 voies sur tout le parcours en raison de son impact sur les surface agricoles, sur les nuisances et les G.E.S. provoquées par l'augmentation des vitesses sans que soit démontré qu'une solution de 2 fois 1 voie serait insuffisante. L'effet entonnoir dans la partie sud sera important, l'essentiel du trafic concernant la desserte de La Rochelle (je n'ai pas trouvé la part du déstaging vers Luçon). Par ailleurs, les moments de grosses pointes de trafic et les problèmes générés ne sont pas tels qu'ils justifient la 4 voies. Enfin, les travaux en cours entre Fontenay et La Rochelle font qu'il est probable qu'un transfert du trafic se fera sur cet axe diminuant d'autant celui sur la 137.

Bien cordialement

Jean-Marie CAREIL